

AVIS D'INFRUCTUOSITE
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N ° 328/DRAO/AADL/2025

En application de la loi N°23-12 du 05/08/2023 et conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction Régionale d'Alger Ouest de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement AADL, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°328/DRAO/AADL/2025. Relatif à la réalisation de **720 LOGEMENTS LOCATION-VENTE** en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel, et conciergeries y compris les travaux de viabilisation sis à POS 19, commune de DJELFA WILAYA DE DJELFA tranche 15 000 logements zone 02), répartis en LOT, comme suite :

- lot 01: 112 logements à POS 19 commune de DJELFA wilaya de DJELFA
- lot 02: 120 logements à POS 19 commune de DJELFA wilaya de DJELFA
- lot 03: 134 logements à POS 19 commune de DJELFA wilaya de DJELFA
- lot 04: 144 logements à POS 19 commune de DJELFA wilaya de DJELFA
- lot 05: 210 logements à POS 19 commune de DJELFA wilaya de DJELFA

AADL 03 tranche 15 000 logements zone 02, Publié dans les quotidiens nationaux **الجزائر الجديدة**

en date du 04/01/2026 et le jour d'Algérie le 04/01/2026, que ce dernier est déclaré **infructueux**.